



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SCHÉMA RÉGIONAL DES CARRIÈRES

COPIL du 25/09/2024

Ordre du jour

1. Bilan de la consultation des EPCI et de la concertation préalable du public
2. Présentation de l'avant projet n°2
3. Présentation de l'observatoire régional des matériaux
4. Calendrier et prochaines étapes

BILAN DE LA CONSULTATION DES EPCI ET DE LA CONCERTATION PRÉALABLE DU PUBLIC

■ Consultation des EPCI à compétence urbanisme

→ Déroulement :

- Consultation du 22/04/2024 au 21/07/2024
- Demande d'avis sur l'avant-projet n°1

→ Quelques chiffres

- Environ 120 structures consultées pour un taux de retour de 10 %
- Sur les 12 avis exprimés (PNR Doubs Horloger et CC, CA):
 - 7 sont favorables dont 3 assortis de remarques
 - 1 indique l'absence de remarque
 - 2 formulent uniquement des remarques
 - 1 est défavorable (1 CC en Haute-Saône)
 - 1 délibération portant des remarques mais ayant reçu au final un vote défavorable

■ Consultation des EPCI à compétence urbanisme

→ Sur le fond des remarques

- Visent principalement les tomes 2 et 4
- Tome 2 :
 - demandes d'ajouts mineurs ne remettant pas en cause l'état initial ou les risques identifiés – ces propositions seront intégrées dans l'avant-projet 2 (demandes du PNR Doubs Horloger notamment)
 - demandes de clarification de la notion de gisement potentiellement exploitable (risque d'inconstructibilité)
- Tome 4
 - difficulté exprimée à plusieurs reprises sur l'évaluation des besoins en matériaux
 - remarques qui portent sur la nécessité de prendre en compte l'intégration paysagère des projets, la réduction des nuisances pour les riverains, la vigilance par rapport à la ressource en eau ;
 - attente également du « porter à connaissance » à destination des services urbanisme.

■ Consultation liée à la concertation préalable

→ Déroulement :

- Consultation du 14/06/2024 au 13/07/2024 (publications dans la PQR)
- Objet : Demande d'avis sur l'avant-projet n°1

→ Quelques chiffres

- 6 contributions : 5 de particuliers/association et 1 du SNIP

■ Consultation liée à la concertation préalable

→ Sur le fond des remarques

- Nord de l'Yonne :
 - proposition d'interdiction des carrières en eau : création et sur certaines communes
 - souhait d'une cartographie désignant là où les carrières en eau sont interdites

- Commune de Sainte-Cécile (71)
 - remise en cause du scénario d'approvisionnement pour les granulats
 - souhait d'une meilleure prise en cause des impacts
 - remise en cause du classement GIN pour le ballast
 - observatoire des matériaux jugé comme bonne initiative si rapidement effectif

- Besoins en Gypse
 - intérêt pour les filières de la construction, le ciment et l'agriculture
 - dépendance de la région aux importations

- **Les suites données à cette première phase de consultations**
 - Chacune des propositions reçues a fait l'objet d'une analyse ;
 - Certaines seront intégrées (9 propositions) à l'avant-projet 2 ;
 - Les autres feront toutes l'objet d'une réponse individualisée avant la mise à disposition de l'avant-projet 2
 - Les propositions jugées recevables mais ne pouvant trouver leur place dans un document comme le SRC seront pour certaines transmises aux UD pour prise en compte dans les phases d'instruction.

AVANT-PROJET N°2

- **Les principaux contributeurs depuis le COPIL de mars 2024 (hors phase de consultation)**
 - UNICEM
 - Conseil Régional
 - France Nature Environnement
- **Les thèmes principaux abordés à débattre**
 - L'évitement des zones de vulnérabilité majeure
 - La réduction de l'exploitation de la ressource alluvionnaire
 - La couverture des besoins en matériaux par des matériaux secondaires issus du réemploi/recyclage
 - L'observatoire des matériaux

■ **L'évitement des zones de vulnérabilité majeures**

→ **Rappel de la problématique** : le SRC définit des zonages de vulnérabilité (annexe 2)

- Les secteurs où l'exploitation est réglementairement interdite
- Les secteurs avec présomption d'interdiction
- Les secteurs de « vulnérabilité majeure »
- Les secteurs de « vulnérabilité forte »
- Les secteurs de « vulnérabilité moyenne »

Les notions de « présomption d'interdiction » et de « vulnérabilité majeure » posent question.

→ Ce classement est issu de travaux menés en groupes de travail

→ La rédaction proposée traduit le principe d'évitement de la séquence ERC

■ La réduction de l'exploitation de la ressource alluvionnaire

- **Rappel de la problématique** : le projet de SRC propose un objectif de réduction de 2 % par an, et de 4 % à l'échelle du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire Bretagne, en conformité avec les objectifs des 3 SDAGE de la région. Ces seuils ont fait l'objet d'une validation en COPIL
- **Proposition** : augmenter les seuils
- **Pour information**, une **cartographie des zonages d'extractions en lit majeur** a été réalisée par les services de la DREAL au cours de l'été 2024 et sera annexée à l'avant-projet 2 du SRC.

<https://carto2.geo-ide.din.developpement-durable.gouv.fr/frontoffice/?map=8bf5ca79-a459-4335-ad38-922a9b4a7263>

- **La couverture des besoins en matériaux par des matériaux secondaires issus du réemploi/recyclage**
 - **Rappel de la problématique** : le SRC ne fixe pas de taux de couverture minimal par les déchets du BTP pour la production de granulats
 - **Proposition** : définir un objectif de 10 % des besoins couverts par des matériaux secondaires sur la base d'une analyse des gisements disponibles

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES MATÉRIAUX

■ Objectifs :

- Suivre les orientations du SRC
 - Contribuer à la tenue des indicateurs du SRC
 - Prendre part à l'évaluation du SRC
- Satisfaire les attentes exprimées par les membres du COPIL

■ Missions :

- Un laboratoire des données
 - Mettre à jour annuellement l'état des lieux présenté dans le SRC ;
 - Alimenter annuellement les indicateurs du SRC relatifs à la production, consommation, flux, ...
- Une officine des bonnes pratiques
 - Créer un espace d'échanges pour capitaliser ...
- Un diffuseur d'information
 - Communiquer auprès du COPIL ...

■ Composition

→ Des **membres permanents**

- DREAL
- Région
- UNICEM
- FNE
- CERC
- F RTP et FRB

→ Des **membres associés** en fonction des thématiques à traiter

■ **Animation** : DREAL Bourgogne Franche-Comté/SBEP (chargé de mission SRC)

■ **Les premiers travaux à engager (d'ici fin 2025)**

→ *Etablir une cartographie des données disponibles au niveau de chacun des acteurs*

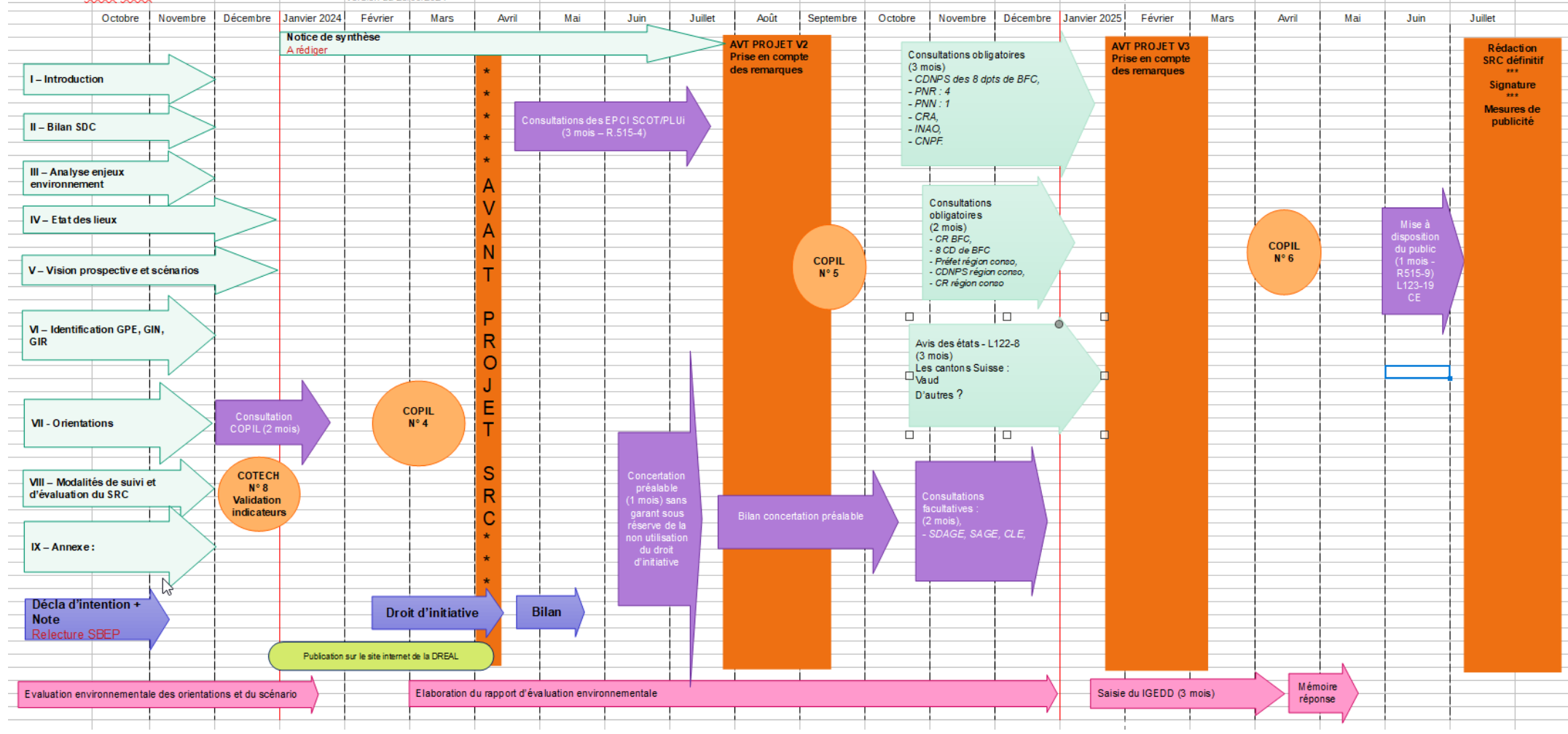
→ *Rédiger l'arrêté de création de l'Observatoire Régional des Matériaux de Construction (ORMC)*

- A l'issue de l'adoption du SRC prévu en 2025, l'observatoire alimentera également le pilotage de la déclinaison opérationnelle des mesures proposées dans le SRC
- Un **plan d'actions** issu du SRC sera mis en place, piloté par le Chargé de mission en charge de l'observatoire et associant les parties prenantes, pour s'assurer de l'effectivité des mesures proposées dans le SRC
- Le sujet de la **commande publique**, notamment des maîtres d'ouvrage en charge des infrastructures (conseils départementaux par exemple) sera un sujet particulièrement important

Calendrier

Calendrier SRC BFC

version du 23/09/2024



■ Les prochaines étapes clés

- Réponses aux contributions des EPCI et du public
- Mise à disposition sur le site internet de la DREAL Bourgogne Franche-Comté de l'Avant-Projet 2 du SRC et de la synthèse associée
- Organisation du premier groupe de travail sur l'ORMC : **le 22 ou le 29 novembre**

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Bourgogne Franche-Comté

Service Biodiversité Eau Patrimoine

Département Territoires Sites et Paysages

5 Voie Gisèle Halimi,
BP 31269 25005 BESANCON CEDEX
Standard : 03 39 59 62 00
www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

MERCI DE VOTRE ATTENTION

PROCHAIN COPIL mars-avril 2025